

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-treizième session

Gaborone, République du Botswana, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 2023

Point 18.10 de l'ordre du jour

**QUESTIONS À CARACTÈRE RÉGIONAL DÉCOULANT DES RAPPORTS D'AUDIT  
INTERNE ET EXTERNE DE L'OMS**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphe</b>
CONTEXTE .....	1-3
PROGRÈS RÉALISÉS ET MESURES PRISES .....	4-11
PROCHAINES ÉTAPES .....	12

**ANNEXES**

	<b>Page</b>
1. État de mise en œuvre des recommandations découlant des vérifications effectuées dans la Région africaine (au 31 mars 2023) .....	4
2. Liste des bureaux de pays les plus performants, par taille .....	6
3. Nombre de rapports de coopération financière directe en souffrance, par pays (au 31 mars 2023)..	6
4. Agents de lutte contre la poliomyélite rémunérés par voie de paiement mobile entre janvier et décembre 2022 .....	7

## CONTEXTE

1. Chaque mois, le Bureau régional mesure les résultats obtenus par les centres budgétaires par rapport aux 17 principaux indicateurs de résultats (KPI)<sup>1</sup> relatifs à la gestion, qui couvrent les fonctions d'appui. Les résultats pour chaque mois de l'exercice 2022 ont été communiqués à la direction exécutive puis transmis aux centres budgétaires moyennant des tableaux de suivi des KPI. Des rapports trimestriels ont aussi été établis : pour donner aux centres budgétaires un moyen de surveiller leurs résultats ; pour répertorier les causes profondes qui aboutissent à une baisse de la performance ; et pour apporter à ces centres l'appui dont ils ont besoin. Pour plus de transparence, l'équipe de direction a dressé un classement des centres budgétaires et leur a donné des possibilités d'apprendre et d'échanger leurs connaissances.
2. Tous les centres budgétaires de la Région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) continuent de se prémunir contre les risques en s'inspirant d'un outil institutionnel conçu à cet effet. Cet outil, qui répertorie les risques et les mesures d'atténuation recensés à l'échelle mondiale et propose un classement des risques par ordre de gravité, est assorti de plans d'action et de calendriers précis dont la vocation est de faire en sorte que les risques soient détectés et limités autant que possible.
3. En 2022, les restrictions sur les déplacements imposées dans le cadre de la riposte à la COVID-19 avaient perturbé la conduite des activités de contrôle de la coopération financière directe (DFC) et de la mise en œuvre directe (DI). Par conséquent, l'équipe chargée de l'assurance de la qualité a procédé à des contrôles de la qualité de façon anticipée et systématique, à titre préventif. Des rapports annuels anticipés de contrôle de la qualité ont été établis afin que les centres budgétaires puissent s'en inspirer pour résoudre certains problèmes qui se posent de façon récurrente. Après approbation, le pôle mondial chargé de coordonner les activités de contrôle a alloué des ressources au plan d'assurance de la qualité 2023, dont l'exécution est en cours.

## PROGRÈS RÉALISÉS/MESURES PRISES

4. En 2022, trois rapports du vérificateur intérieur des comptes ont été publiés à l'occasion de la vérification prévue des activités de l'OMS en Sierra Leone, au Cameroun et au Burkina Faso (dont les résultats se sont avérés partiellement satisfaisants, avec certaines améliorations à apporter), et un rapport consultatif<sup>2</sup> a été établi sur le Projet de déploiement des paiements mobiles dans la Région africaine. Les appréciations formulées à l'issue de la vérification des comptes sont le signe que la Région africaine continue d'améliorer son environnement de contrôle interne<sup>3</sup> et de perfectionner son approche proactive de la gestion des nouveaux risques associés au déploiement des paiements numériques.
5. Aucune activité de vérification extérieure des comptes n'a été menée dans la Région en 2022. Cela dit, l'équipe de direction a surveillé étroitement la mise en œuvre des 21 recommandations

---

<sup>1</sup> Les 17 principaux indicateurs de résultats sont les suivants : contributions ; apurement des comptes bancaires ; coopération financière directe (DFC) ; mise en œuvre directe (DI) ; charges financières ; gestion des contrats ; achats ; gestion des congés ; formation et perfectionnement du personnel (SDL) ; gestion des actifs ; vérification des actifs fixes ; voyages et sécurité.

<sup>2</sup> L'examen avait pour objet d'évaluer l'efficacité des processus de gestion et de contrôle des risques associés aux mécanismes de paiement mobile utilisés dans le cadre du projet.

<sup>3</sup> Les vérificateurs des comptes utilisent un système de notation comportant quatre niveaux d'appréciation, à savoir : « satisfaisant » ; « partiellement satisfaisant avec certaines améliorations à apporter » ; « partiellement satisfaisant avec des améliorations majeures à apporter » ; et « insatisfaisant ».

formulées par le commissaire aux comptes, qui étaient en souffrance<sup>4</sup> depuis 2020 et 2021. Au 31 mars 2023, la direction exécutive du Bureau régional avait appliqué toutes les recommandations, lesquelles sont encore en attente d'examen et d'approbation par les commissaires aux comptes dans le système.

6. La direction exécutive continue de privilégier la mise en œuvre dans les meilleurs délais des recommandations formulées à l'issue des activités de vérification menées entre 2017 et 2022. Sept des 16 campagnes de vérification intérieure des comptes<sup>5</sup> avaient été clôturées au 31 mars 2023. Soixante-seize pour cent (429 sur 567) des recommandations formulées par le vérificateur intérieur des comptes ont été closes, tandis que 24 % (138 recommandations sur 567) restent en souffrance. Sur ces 138 recommandations non suivies d'effet, 63 ont trait à de nouvelles vérifications qui ont pris fin en 2022 (voir à cet effet le Tableau 1 figurant à l'annexe).

7. S'agissant des KPI relatifs à la gestion, il convient de souligner que les centres budgétaires se sont distingués dans un certain nombre de domaines, à savoir : l'apurement des comptes bancaires dans les délais prescrits ; l'apurement des soldes bancaires restants sur les comptes d'avance ; la vérification des actifs fixes ; et le paiement des factures. Les trois bureaux de pays les plus performants<sup>6</sup> dans les différentes catégories d'indicateurs de résultats sont indiqués au Tableau 2, en annexe.

8. Le Comité de l'OMS sur la gestion des risques dans la Région a pris diverses mesures pour promouvoir une culture de la gestion des risques et améliorer la responsabilisation et le respect des normes en Afrique. L'examen des risques notables et graves et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques ont figuré en bonne place à l'ordre du jour des réunions du Secrétariat. La collaboration avec le Comité mondial de gestion des risques a également permis aux États Membres de la Région de mieux s'accorder sur la responsabilisation en matière de risques et la mise au point d'interventions appropriées de gestion des risques aux trois niveaux de l'Organisation.

9. Le nombre de rapports de coopération financière directe en souffrance a diminué par rapport aux années précédentes. Au 31 mars 2022, quatre-vingt-neuf rapports de coopération financière directe représentant une valeur totale de 9,1 millions de dollars É.-U. n'avaient pas été soumis dans les délais. Un an plus tard, le 31 mars 2023, cent-treize rapports d'une valeur totale de 5,9 millions de dollars É.-U. étaient en souffrance (voir le Tableau 3, en annexe).

10. Le déploiement de systèmes de paiement numérique a progressé, ce qui permettra de payer par virement mobile ou bancaire les agents de santé qui travaillent sur le terrain. En vue de faciliter la mise en œuvre de ces mesures, le Bureau régional a fourni ces deux dernières années un appui technique aux pays participants, dont le nombre est passé de 14 à 18 entre le 31 mars 2022 et le 31 mars 2023. De même, le nombre total d'agents participant à la lutte contre la poliomyélite est passé, d'après les registres, de 111 931 agents à 1 032 018 agents (voir à cet effet le Tableau 4, en annexe).

11. En 2022, les retards accusés dans la transmission des rapports sur la coopération financière directe et dans la mise en œuvre des activités de contrôle de première ligne ont particulièrement posé problème. Pour y remédier, les bureaux de pays et le Bureau régional s'emploient à mettre en œuvre

---

<sup>4</sup> Exercices précédents de vérification extérieure des comptes des centres budgétaires suivants : Groupe organique Administration générale du Bureau régional de l'Afrique (2020) ; Éthiopie (2021) ; Soudan du Sud (2020).

<sup>5</sup> Vérification intérieure des comptes des bureaux de pays suivants : Cameroun, Éthiopie, Guinée, Libéria, Mozambique, Soudan du Sud et Tchad.

<sup>6</sup> Le classement se fonde sur le bilan global des bureaux et tient compte de chaque volet des principaux indicateurs de résultats, tels que les soldes bancaires, la coopération financière directe, la mise en œuvre directe, les certificats de vérification des actifs fixes de fin d'année et la gestion des services du personnel.

des mesures systématiques et complémentaires.

### **PROCHAINES ÉTAPES**

12. Les États Membres devraient :

- a) s'attacher à collaborer avec les bureaux de pays afin de faciliter l'application du cadre de responsabilisation et de contrôle en matière de coopération financière directe, lequel prévoit une autoévaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes ;
- b) transmettre sans tarder les rapports de coopération financière directe en souffrance ; et
- c) continuer à soutenir la mise en place de systèmes de paiement électronique.

13. Le Secrétariat de l'OMS devrait :

- a) continuer à seconder les bureaux de pays et les partenaires d'exécution avec efficacité, moyennant l'organisation d'activités de renforcement des capacités, et leur offrir des possibilités d'échanger leurs connaissances ; et
- b) veiller à ce que les activités de coopération financière directe fassent l'objet d'un suivi rigoureux, et à ce que les rapports qui en découlent soient établis dans les délais prescrits.

## ANNEXES

**Tableau 1. État de mise en œuvre des recommandations découlant des vérifications effectuées dans la Région africaine (au 31 mars 2023)**

N° du dossier	Intitulé	Nombre de recommandations	Recommandations closes			Recommandations restées en souffrance			Observations
			Nombre de recommandations « closes »		Nombre total de recommandations « closes » à la fin de la période considérée	Nombre de recommandations « ouvertes »	Nombre de recommandations « en cours d'application »	Nombre total de recommandations restées en souffrance	
			Recommandations « closes » au 28 février 2022	Recommandations « closes » pendant la période considérée					
(1)	(2)	(1) + (2)	(A)	(B)	(A) + (B)				
<b>Vérification intérieure des comptes</b>									
17/1106	Bureau de l'OMS au Cameroun	34	21	13	34	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
18/1126	Bureau de l'OMS en Éthiopie	62	57	5	62	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
18/1129	Bureau de l'OMS au Libéria	39	36	3	39	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
18/1134	Bureau de l'OMS au Tchad	45	36	9	45	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
19/1161	Bureau de l'OMS au Soudan du Sud	54	50	4	54	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
19/1164-1	Bureau de l'OMS en République démocratique du Congo	45	29	3	32	0	13	13	Application des recommandations en cours
19/1167	Bureau de l'OMS au Mozambique	52	49	3	52	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
20/1186	Bureau de l'OMS au Kenya	31	6	13	19	0	12	12	Application des recommandations en cours
20/1178	Bureau de l'OMS en Guinée	10	3	7	10	0	0	0	Clôture du dossier au cours de la période
21/1201	Bureau de l'OMS en Angola	37	9	9	18	3	16	19	Application des recommandations en cours
21/1206	Bureau de l'OMS au Zimbabwe	32	5	10	15	0	17	17	Application des recommandations en cours
21/1208	Groupe organique Administration générale et coordination, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique	24	0	8	8	0	16	16	Application des recommandations en cours
21/1210	Bureau de l'OMS au Nigéria	39	0	20	0	2	17	19	Application des recommandations en cours

N° du dossier	Intitulé	Nombre de recommandations	Recommandations closes			Recommandations restées en souffrance			Observations
			Nombre de recommandations « closes »		Nombre total de recommandations « closes » à la fin de la période considérée (1) + (2)	Nombre de recommandations « ouvertes » (A)	Nombre de recommandations « en cours d'application » (B)	Nombre total de recommandations restées en souffrance (A) + (B)	
			Recommandations « closes » au 28 février 2022 (1)	Recommandations « closes » pendant la période considérée (2)					
22/1229	Bureau de l'OMS au Burkina Faso	28	0	21	21	0	7	7	Nouvelle vérification – Application des recommandations en cours
22/1240	Bureau de l'OMS au Cameroun	24	0	0	0	21	3	24	Nouvelle vérification – Application des recommandations en cours
22/1241	Bureau de l'OMS en Sierra Leone	11	0	0	0	10	1	11	Nouvelle vérification – Application des recommandations en cours
<i>Nombre total de recommandations relatives à la vérification intérieure des comptes</i>		<b>567</b>	<b>301</b>	<b>128</b>	<b>429</b>	<b>36</b>	<b>102</b>	<b>138</b>	
<b>Vérification extérieure des comptes</b>									
	Lettre de la Direction concernant la vérification des comptes du bureau de l'OMS en Éthiopie	<b>5</b>	4	1*	<b>5</b>	0	0	<b>0</b>	Recommandation mise en œuvre et en attente d'examen et d'approbation par les commissaires aux comptes
	Lettre de la Direction concernant la vérification des comptes du Bureau de l'OMS au Soudan du Sud	<b>16</b>	12	4*	<b>16</b>	0	0	<b>0</b>	
	Lettre de la Direction concernant la vérification des comptes du Bureau régional de l'Afrique	14	0	14*	<b>14</b>	0	0	<b>0</b>	
<i>Nombre total de recommandations relatives à la vérification extérieure des comptes</i>		<b>35</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (vérification intérieure et extérieure des comptes)</b>		<b>602</b>	<b>317</b>	<b>147</b>	<b>464</b>	<b>36</b>	<b>102</b>	<b>138</b>	

\*19 recommandations ont été mises en œuvre, mais demeurent en attente d'examen par les commissaires aux comptes

**Tableau 2. Liste des bureaux de pays les plus performants, par taille**

Petits bureaux de pays	Bureaux de pays de taille moyenne	Bureaux de pays de grande taille
Gabon	Afrique du Sud	Burkina Faso
Bénin	Guinée	Ghana
Guinée équatoriale	Libéria	Kenya

**Tableau 3. Nombre de rapports de coopération financière directe en souffrance, par pays (au 31 mars 2023)**

#	Pays	Nombre d'ordres d'achat	Montant en dollars É.-U.
1	AF/FRH – Santé familiale et reproductive	1	3976
2	AF_AGO Angola	2	387 155
3	AF_BDI Burundi	1	14 861
4	AF_COG République du Congo	1	2009
5	AF_ETH Éthiopie	1	14 980
6	AF_GHA Ghana	3	160 608
7	AF_GNB Guinée-Bissau	25	938 996
8	AF_LBR Libéria	3	191 000
9	AF_LSO Lesotho	1	136 959
10	AF_MLI Mali	14	357 363
11	AF_MOZ Mozambique	1	135 121
12	AF_MRT Mauritanie	3	1 013 847
13	AF_NAM Namibie	2	271 310
14	AF_NER Niger	5	576 573
15	AF_RWA Rwanda	2	99 418
16	AF_SEN Sénégal	23	329 453
17	AF_SLE Sierra Leone	1	107 768
18	AF_STP Sao Tomé-et-Principe	3	55 075
19	AF_UGA Ouganda	6	128 365
20	AF_ZMB Zambie	15	1 039 290
	<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>5 964 129</b>

**Tableau 4. Agents de lutte contre la poliomyélite rémunérés par voie de paiement mobile entre janvier et décembre 2022**

<b>Pays</b>	<b>Bénéficiaires rémunérés par voie de paiement mobile</b>	<b>Portée des paiements</b>
Botswana	3274	27 districts
Burkina Faso	-	-
Cameroun	-	-
Congo	4573	2 régions
Côte d'Ivoire	60 930	À l'échelle nationale
République démocratique du Congo	28 630	14 provinces
Gambie	3930	À l'échelle nationale
Ghana	1100	5 districts
Kenya	-	-
Libéria	13 449	À l'échelle nationale
Malawi	57 192	57 districts
Mali	79 604	94 districts
Nigéria	159 472	18 États
Sierra Leone	9686	8 districts
Soudan du Sud	3444	9 districts
Tanzanie	150 013	À l'échelle nationale
Ouganda	-	-
Zambie	1224	À l'échelle nationale
<b>Total</b>	<b>576 521</b>	